

# Bienvenue !

Votre chambre est intégrée dans un foyer comprenant 92 chambres. Nous comptons sur votre compréhension et votre sens des responsabilités pour respecter toutes les règles de la vie collective.

**CONVIVIALITE** : La bonne humeur améliore les relations de la vie quotidienne.

**CALME** : Le silence contribue au repos et facilite les conditions de travail. Il est de rigueur de **22h00 à 7h00** ; le dimanche matin **9h00**. L'utilisation d'appareils audiovisuels est possible mais ils ne doivent pas être entendus hors de la chambre.

**ENTRETIEN DE LA CHAMBRE** : Il est assuré par chaque résident. Un aspirateur par étage est mis à votre disposition. Lors de votre départ la chambre devra être rendue propre. Un kit ménage peut vous être prêté par le bureau du foyer. Cette chambre contient un réfrigérateur individuel. Des poubelles sont à votre disposition dans les cuisines pour faire votre tri sélectif.

**ECONOMIE D'ENERGIE** : Pensez à éteindre les lumières avant de quitter la chambre, 5 minutes suffisent pour aérer. En période de chauffage, si vous avez trop chaud, baisser le thermostat du radiateur (mettre sur 2 ou 3).

**ETAT DES LIEUX** : A effectuer en début et en fin de séjour.

- Arrivée : l'état des lieux Entrant est à faire et à remettre au secrétariat du foyer le jour de l'arrivée.
- Départ : l'état des lieux Sortant est obligatoire. Prendre rendez-vous au secrétariat du foyer **au moins 3 jours avant votre départ**.

**SECURITE** : La C.R.F. assure la sécurité des biens et des personnes dans le respect des réglementations individuelles et collectives. Des détecteurs de fumée sont installés dans les lieux de circulation pour détecter tout départ d'incendie. Des consignes particulières de la conduite à tenir en cas d'incendie sont affichées dans votre chambre.

Dans le cadre du **nouveau décret 2011-36** relatif aux **détecteurs de fumée** dans les lieux d'habitations, les chambres sont équipées de détecteurs. Nous attirons votre attention sur le fait que le **nombre maximum de fumeurs par chambre est de 2 personnes**. Au-delà, l'alarme incendie va se déclencher et votre responsabilité sera engagée.

- Pour sauvegarder cette sécurité, **n'utilisez pas d'appareils de cuisson, micro-onde, plaques** : le Règlement qui est imposé nous autorise à un contrôle des installations.
- Pour la sécurité des personnes **ne mettez pas d'objets sur les appuis de fenêtre et ne rien jeter à l'extérieur**.
- Quand vous êtes dans votre chambre, vous pouvez fermer la porte à clé mais enlevez celle-ci de la serrure. Quand vous quittez votre chambre fermez la porte à clé. (Le vol de matériel ou d'effet personnel dans les chambres n'est pas couvert).

**PARKING** : Vous pouvez utiliser le parking de l'établissement aux endroits réservés à cet effet. L'Institut Régional de Formations Sanitaire et Sociale ne peut être tenu responsable de tout incident qui n'est pas de son fait. Par ailleurs, **il est formellement interdit de se garer devant les issues de secours**.

**MALADIE** : **Ne restez pas isolé(e) si vous êtes souffrant(e)**. L'équipe du foyer est à votre disposition. N'hésitez pas à la contacter de jour ou de nuit.

**NUIT** : Un gardien est présent toute la nuit. Il est responsable de la sécurité des personnes et des biens et vous aide à respecter harmonieusement les règles de la vie en communauté.

**REPARATIONS** : Signalez au foyer tout incident de fonctionnement électrique, de plomberie etc... portant sur les installations ou l'équipement d'origine.

**PREAVIS** : Un préavis de **15 jours** est demandé pour tout départ et sera facturé en cas de non respect du délai de prévenance.

**STAGES** : Vous contribuerez à une meilleure gestion des chambres si vous informez au plus-tôt le bureau du Foyer de votre date de départ en stage et la durée de votre absence. Le jour de votre départ nous vous demandons de **remettre votre clé avant 12h30** au bureau du foyer ou dans la boîte à lettre du foyer.

**CUISINES** : Des cuisines équipées d'un micro-onde, d'un four et des plaques électriques sont à votre disposition à chaque étage. **Il vous revient de les laisser propres après votre passage**. La vaisselle (Assiettes, Verres, Tasses, Couverts, casseroles ...) n'est pas fournie.

**SALLE A MANGER** : Des écrans plats sont à votre disposition sur 2 étages. (Il n'y a pas de prise TV dans les Chambres).

**SELF** : Le self est ouvert le midi du lundi au vendredi de 11 h 45 à 13 h 15. Le bar vous accueille de 10 h à 11 h.

**BUANDERIE** : Des tables à repasser sont à votre disposition. Le fer à repasser est à prendre au secrétariat du foyer.

**LAVERIE** : Deux laveries (étages 100 et 200) équipées d'un lave-linge et d'un sèche-linge sont également à votre disposition. Les jetons sont en vente au secrétariat du foyer, la lessive est fournie (lave-linge 3 €, sèche-linge 1,50 €).

**INTERNET** : Un libre accès à Internet est disponible dans le self. Un accès au réseau sans fil (wifi) vous est proposé moyennant un droit d'inscription pour l'année scolaire. (Des codes d'accès vous seront délivrés lors de votre inscription au WIFI).

**Nous vous souhaitons un bon séjour dans notre foyer.**